

Annen plus S.A. sacré grand gagnant du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat 2017

Le suspense entourant le Prix de l'Innovation dans l'Artisanat 2017 «The Hands of Innovation» a pris fin jeudi soir avec la cérémonie officielle de remise des prix au Tramsschapp à Luxembourg. La société Annen plus S.A. remporte le Grand Prix alors que cinq autres entreprises sont récompensées dans les différentes catégories.

Le Prix de l'Innovation dans l'Artisanat s'était éclipsé pendant quatre ans mais il n'a eu aucun mal à retrouver son public: un secteur de l'Artisanat plus dynamique et novateur que jamais, ayant complètement incorporé l'innovation dans son ADN. La Chambre des Métiers et ses partenaires ont eu à départager pas moins de **68 candidatures** émanant aussi bien du secteur de la construction, de l'alimentation, de la mode / santé / hygiène que de la communication. Annoncés début octobre, les **12 finalistes** attendaient avec impatience de connaître les résultats.

Un Grand Gagnant qui répond aux défis de demain

La société **Annen plus S.A.**, lauréate dans la catégorie Processus et Système de production, a finalement remporté le **Grand Prix «The Hands of Innovation»** pour son fascinant système de construction sans vis ni clou. Entièrement modulable, le système permet de démonter et de réutiliser les différents éléments dans une autre structure, ce qui répond pleinement au défi de l'économie circulaire. Cette victoire, annoncée par la Secrétaire d'Etat à l'Economie Francine Closener, permet à Annen plus S.A. de repartir avec un trophée conçu pour l'occasion par le designer luxembourgeois Gilles Gardula et un chèque de 6.000 €.

Outre l'innovation technique développée par Annen plus S.A., le jury a particulièrement apprécié la collaboration de la firme de Manternach avec l'institut IBOIS, laboratoire de constructions en bois de l'Université de Lausanne. Comme l'a souligné Tom Oberweis, Président de la Chambre des Métiers, dans son discours d'ouverture, il est **impératif pour l'Artisanat et la monde de la recherche d'apprendre à se connaître pour développer des synergies**. «Les artisans ont besoin d'études pratiques pour confirmer leurs idées et la recherche peut compter sur l'Artisanat pour mettre ses concepts en application,» a expliqué Monsieur Oberweis.

Diversité des projets récompensés

Les entreprises lauréates dans les différentes catégories reflètent de manière fidèle la diversité du secteur et des idées qui naissent chaque jour dans l'esprit des artisans. Leur audace et leur créativité ont été saluées tout au long de la soirée par les partenaires de la Chambre des Métiers – Lalux/DKV, Enovos, la Banque Raiffeisen, la Fiduciaire des PME, la Mutualité des PME et Luxinnovation – qui se sont succédés pour remettre les diplômes aux gagnants.

Outre Annen plus S.A. dans la catégorie **Processus et Système de production**, cinq autres firmes ont été récompensées.

* **Catégorie Produit / Service / Design.** La société **Lang's Lights** est récompensée pour son système de fixation thermiquement isolée, IsoFest. La firme a rebondi sur une contrainte législative qui oblige, depuis le 1^{er} janvier 2017, toutes les nouvelles constructions à être passives. IsoFest permet la fixation de composants métalliques lourds aux façades isolantes sans créer de pont thermique. Le jury a apprécié la coopération de Lang's Lights avec le Luxembourg Institute for Science and Technology (LIST) qui a testé et confirmé l'efficacité de la fixation.

* **Catégorie Internationalisation / Export.** Déjà récompensés lors des précédentes éditions du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat, les **Ateliers mécaniques Dostert** ont une nouvelle fois conquis le jury en développant une passerelle facilitant l'entretien des autobus hybrides et électriques. Alors que le marché pour ce type de véhicule augmente pour faire face aux défis environnementaux, la firme répond à un problème précis qui se pose partout dans le monde et qui a déjà suscité l'intérêt en dehors de nos frontières.

* **Catégorie Marketing & Communication.** La société **Webtaxi** a séduit le jury avec le rebranding de sa marque qui en facilite le positionnement et offre une expérience client simplifiée. Facile à reconnaître, la marque Webtaxi fait un excellent usage des outils digitaux pour développer son marché, notamment grâce à un app qui fait la transparence sur le coût des services proposés.

* **Catégorie Gestion / Organisation / Management.** Le groupe **Ferber** a été récompensé pour sa Hairacademy qui témoigne de son engagement pour la profession. L'académie se définit comme une plateforme d'échange d'idées où tous les collaborateurs, mais également des personnes extérieures au groupe, sont encouragés à développer leur expertise. Le groupe offre ainsi des perspectives à long terme pour ses collaborateurs afin de conserver leur savoir-faire.

Incontournable digitalisation

Alors que les invités à la cérémonie s'attendaient à l'annonce du Grand Gagnant, l'animateur de la soirée Joseph Rodesch a créé la surprise en annonçant un **Prix spécial Digitalisation**. Remis à la société **Spanier & Wiedemann** pour sa prise de mesure par drone, ce prix souligne l'importance de la digitalisation pour le secteur de l'Artisanat.

Loin d'être une fin en soi, la digitalisation doit s'entendre comme une des voies à suivre pour rester innovant et compétitif. Tom Oberweis a d'ailleurs annoncé l'intention de la Chambre des Métiers d'apporter un soutien aux entreprises significativement renforcé dans ce domaine dans les mois à venir.

Bilan positif et encourageant

Le bilan pour cette édition 2017 du Prix de l'Innovation dans l'Artisanat est donc extrêmement positif. Il confirme que le secteur tout entier a fait de l'innovation la pierre angulaire de sa stratégie à long terme, garantissant ainsi sa compétitivité.

Le concours a également mis en exergue deux pistes importantes pour l'avenir de l'Artisanat: la digitalisation et la collaboration avec le monde de la recherche. En récompensant Lang's Lights, les Ateliers mécaniques Dostert, Webtaxi, Ferber Group, Spanier & Wiedemann et le grand gagnant Annen plus S.A., la Chambre des Métiers met en exergue toutes les opportunités qui se présentent au monde de l'Artisanat et fait de ces sociétés des exemples à suivre pour tout le secteur.

Prix de l'Innovation dans l'Artisanat 2017 «The Hands of Innovation» en chiffres

* L'édition 2017 est la **5^{ème} édition** du concours lancé en 2006.

* Après l'appel à candidatures lancé en avril, la Chambre des Métiers a recueilli **68 dossiers**.

* Cette année, les candidats étaient invités à postuler dans **5 catégories** différentes: Produit / Service / Design, Processus et Système de production, Internationalisation / Export, Marketing & Communication, Gestion / Organisation / Management.

* Le jury était composé de **9 membres** représentant les **6 partenaires**: Marc Schronen pour la Banque Raiffeisen, Jérôme Wiwinius pour Lalux/DKV, Erny Huberty pour Enovos Luxembourg S.A., Nico Nothumb pour la Fiduciaire des PME, Patrick Dahm pour la Mutualité des PME, Jean-Paul Schuler et Arnaud Duban pour Luxinnovation GIE, ainsi que Tom Wirion et Martine Bertrand pour la Chambre des Métiers.

* Au vu de la qualité des dossiers, le jury a finalement retenu **12 finalistes** au lieu des 10 initialement prévus. Il s'agissait de Steffen Traiteur, Hein s.à r.l., Lang's Lights, Ateliers Noé s.à r.l., Annen plus S.A., Spanier & Wiedemann, Lux Parage, Ateliers mécaniques Dostert, Emil Anthony Schornsteintechnik, Ferber Group, Naturhome S.A. et Webtaxi.

* La digitalisation jouant un rôle primordial dans la plupart des projets retenus, il a été décidé de créer **1 Prix spécial Digitalisation** pour récompenser l'entreprise la plus avancée dans le domaine.

* Le Prix de l'Innovation dans l'Artisanat 2017 a donc récompensé 6 entreprises mais il ne pouvait y avoir qu'**1 Grand Prix**. Le trophée «The Hands of Innovation» a été attribué à la société Annen plus S.A. qui remporte également la somme de 6.000 €.

Vous trouverez de plus amples informations sur le Prix de l'Innovation dans l'Artisanat 2017 «The Hands of Innovation» sur le site du concours, <http://innovation.cdm.lu>.

Luxembourg, le 23 novembre 2017
Communiqué par la Chambre des Métiers